



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 8 novembre 2017 à 18h00

Au siège de Grand Lac

Présents :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
BOURDEAU
BRISON SAINT INNOCENT
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
CHINDRIEUX
CONJUX
ENTRELACS
MERY
LE MONTCEL
MOTZ
MOUXY
ONTEX
PUGNY-CHATENOD
RUFFIEUX
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
SAINT PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES EN CHAUTAGNE
TRESSERVE
VIONS
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Dominique DORD
Renaud BERETTI
Michel FRUGIER
Corinne CASANOVA
Blandine BELLANCA
Jean-Marc DRIVET
Jean-Claude CROZE
Nicole FALCETTA
Marie-Claire BARBIER
Claude SAVIGNAC
Bernard MARIN
Eudes BOUVIER
Jean-Christophe EICHENLAUB
Olivier BERTHET
Gabrielle KOEHREN
Jacques CURTILLET
Jean-Guy MASSONNAT
Olivier ROGNARD
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Sylvie L'HEVEDER
Denise DE MARCH
Jean-Claude LOISEAU
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
Pouvoir de Robert CLERC

Pouvoir de Nicolas JACQUIER

Absents excusés :

ENTRELACS
DRUMETTAZ-CLARAFOND
LE BOURGET DU LAC

Claude GIROUD
Nicolas JACQUIER
Marie-Pierre FRANÇOIS

Autres présents non votants :

Yves GRANGE
Jean-François BRAISSAND
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Véronique MERMOUD
Martine REVOL
Estelle COSTA de BEAUREGARD

ENTRELACS
ENTRELACS
Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint
Directeur des Services à la Population
Directeur Pôle Eau
Responsable Urbanisme
Directrice de cabinet
Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 31 octobre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 160 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 16 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (26 présents et 29 votants).



DÉLIBÉRATION

N° : 3 Année : 2017

Exécutoire le : 14 NOV. 2017

Affichée le : 14 NOV. 2017

Visée le : 14 NOV. 2017

MARCHES PUBLICS

Marché n°2017-43 : Exploitation des déchetteries Attribution

Monsieur le Président rappelle que les cinq déchetteries du territoire de Grand Lac sont exploitées par différents marchés d'exploitation. Ces marchés, arrivant tous à échéance courant 2018, sont représentatifs de l'historique du territoire : marchés pour la déchetterie d'Entrelacs (ex SITO), marchés pour la déchetterie de Chindrieux (ex Communauté de Communes de Chindrieux), marchés pour Drumettaz-Clarafond, Grésy-sur-Aix et le Bourget-du-Lac (ex CALB).

Une nouvelle consultation a été lancée, afin d'uniformiser l'exploitation des déchetteries et notamment les dates d'échéance de ces marchés. Le marché est décomposé en 3 lots :

- Lot 1 : exploitation du haut de quai,
- Lot 2 : transport et traitement des déchets banals,
- Lot 3 : transport et traitement des déchets dangereux.

Il s'agit d'un accord cadre à bon de commande mono-attributaire, sans minimum ni maximum sur chaque lot. La consultation a été passée sous forme d'appel d'offres ouvert. Dix dossiers ont été retirés et quatre offres ont été réceptionnées. Le coût a été estimé comme suit :

- Lot 1 : 564 191 € HT (2 offres réceptionnées)
- Lot 2 : 1 260 367 € HT (1 offre réceptionnée),
- Lot 3 : 33 404 € HT (1 offre réceptionnée).

Au vu des critères d'attribution (50 % prix et 50% valeur technique), la commission d'appel d'offres réunie le 23 octobre 2017 propose de retenir :

- Lot 1 : Trialp (montant de la commande fictive annuelle : 563 514 € HT) ;
- Lot 2 : Nantet – Sibuet (sous-traitant : SME Environnement) sur son offre variante - valorisation des briques plâtrières (montant de la commande fictive annuelle : 1 590 149 € HT) ;
- Lot 3 : Valespace sur son offre variante (proposition de formation des agents de déchetteries pour mieux trier les déchets dangereux) avec un montant de commande fictive annuelle de 27 607 € HT.

L'augmentation des prix du lot 2 par rapport au coût estimé s'explique par plusieurs facteurs :

- l'intégration des sites Entrelacs et Chindrieux, plus éloignés que les 3 sites de l'ex CALB,
- la crise de la filière bois et la saturation de la filière,
- l'augmentation des coûts pour l'enfouissement, répercutés sur les déchets envoyés en centre de stockage.

Cependant, la sortie des professionnels des déchetteries publiques a fait baisser de 25 % les tonnages collectés entre 2016 et 2017. Les prix du lot 2 étant calculés sur la base des tonnages des déchets collectés et traités, il est probable que les coûts 2018 soient à minima stables, voir en diminution (environ 1 192 612 € HT).

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à disposition auprès du service des marchés publics.

Les crédits régulièrement inscrits au budget seront imputés sur la section de fonctionnement (260 Déchetteries).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec les entreprises indiquées.

Aix-les-Bains, le 8 novembre 2017

Le Président,
Dominique DORD



- | |
|-----------------------------|
| - Délégués en exercice : 32 |
| - Présents : 26 |
| - Votants : 29 |
| - Pour : 29 |
| - Contre : 0 |
| - Abstentions : 0 |
| - Blancs : 0 |

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Marché n.2017-43 - Exploitation des déchetteries - Attribution

Date de transmission de l'acte : 14/11/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 14/11/2017

Numéro de l'acte : d2074 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20171108-d2074-DE

Date de décision : 08/11/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
- 1.1. Marchés publics
- 1.1.1. Délibérations
- 1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)